

Postulat Jean-François Thuillard et consorts – Beaulieu... et après ?

Texte déposé

Les nombreuses interventions parlementaires de ces dernières années sur le sujet du site de Beaulieu témoignent de l'inquiétude de notre législatif à propos de son avenir. La simple évocation du nom de Beaulieu suscite des crispations, dont la presse se fait l'écho régulièrement, qui ont ébranlé et alarmé la classe politique et la population vaudoise.

La question de l'avenir de Beaulieu doit être évoquée. Y-a-t-il une volonté de garder, en terre vaudoise, un lieu d'exposition ayant la capacité d'accueillir des manifestations d'envergures nationales et internationales ? Beaulieu, de par sa situation géographique, son offre en places de parcs, sa desserte actuelle et future en transports publics et sa capacité d'offres hôtelières de qualité, dans la région, offrait des espaces modernes, modulables et chauffés, ainsi que d'importants espaces extérieurs au centre d'une agglomération de plus de 400'000 habitants.

Je citerai quelques manifestations d'importance nationale ou internationale qui conféraient à Beaulieu sa renommée. Le Comptoir Suisse — plus de 100'000 visiteurs jusqu'en 2017 ; Habitat et Jardin — 80'000 visiteurs ; Le Salon des Métiers et de la Formation — 30'000 visiteurs ; ou encore Swiss Expo — 24'000 visiteurs, la 3^e plus importante exposition de bétail au monde, après Madison et Toronto, réunissant plus de 1'000 bovins de Suisse et d'Europe voisine.

Uniquement avec ces quelques manifestations, des espaces dignes de ce nom sont d'une importance vitale pour l'épanouissement de notre canton en termes de visibilité, de besoins économiques et en offre touristique, pour ne citer que ces quelques exemples.

Le retrait annoncé du canton de la Fondation Beaulieu inquiète une grande partie de la classe politique. Presque chaque canton a un centre de congrès permettant l'organisation d'importantes manifestations, assemblées, spectacles, expositions, etc.

Par ce postulat, je demande au Conseil d'Etat un rapport sur sa vision en matière d'infrastructures, notamment en termes de centre de congrès d'importance cantonale, permettant d'accueillir des manifestations nationales ou internationales selon les exemples cités ci-dessus.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Jean-François Thuillard
et 53 cosignataires*

Développement

M. Jean-François Thuillard (UDC) : — Après « Beaulieu, où va-t-on ? », « Beaulieu : un palais trop cher ? » et « Beaulieu : quel malheur ! », il me semble qu'il est grand temps de se poser la question : « Beaulieu... et après ? »

Le site de Beaulieu avait fait l'objet d'un de mes tout premiers dépôts, en 2013, sous la forme d'une interpellation dans laquelle je faisais déjà part de mon inquiétude quant à sa gestion. Des millions de francs ont été versés par les collectivités — canton et communes — dans un gouffre dont j'ai malheureusement l'impression qu'il est sans fond. Tout comme moi, notre collègue Stéphane Rezzo étant syndic d'une commune qui a participé au remplissage du gouffre en question, s'en est inquiété et s'en inquiète toujours.

Le présent postulat vient en complément des nombreuses interventions déjà déposées sur le sujet. Je ne reviendrai pas sur le développement du texte « Beaulieu : quel malheur » lors de notre dernière séance, mais j'y souscris complètement. Sans être encore résigné, mais étant réaliste, j'estime qu'une discussion sur l'après-Beaulieu devient nécessaire en matière d'infrastructures et notamment en termes

de centre de congrès d'importance cantonale, permettant l'organisation de différentes manifestations, assemblées, spectacles, expositions, etc.

Vaud est un canton d'importance. Un grand nombre de chantiers sont en cours dans la région lausannoise : le stade de football à la Tuilière, la patinoire de Malley et on ne peut que s'en réjouir. Mais même si ces nouvelles infrastructures pourront offrir un cadre ciblé correspondant à leur activité, à terme, un manque apparaîtra sur le sol vaudois.

Par le présent postulat, je demande au Conseil d'Etat un rapport sur sa vision en matière d'infrastructures et notamment en termes de centre de congrès d'importance cantonale. Je me réjouis déjà d'en discuter en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.